

Western pour Macron, Attal joue à Iznogoud au cul des vaches... et les députés, qu'est-ce qu'ils font?

écrit par Jacques Martinez | 28 janvier 2024





Ce n'est pas possible ! Attal a pris le pouvoir en France ! Macron est contraint de se refaire une santé dans un western : il espère devenir le président des... Indiens !

Avez-vous vu la fin de semaine que nous vivons ? Je crois rêver !

Il y a une grave crise non dans un banal petit coin perdu de France, ou même limitée à une région mais dans toute la France, que dis-je dans plusieurs pays de notre chère, voire trop chère Union Européenne ! **Et notre président est allé chez les Indiens !** Peut-être n'a-t-il pas lu son emploi du temps ou que ses conseillers ont omis de lui préciser qu'il n'allait pas voir les Indiens peaux rouges cantonnés dans des réserves aux États-Unis et, par là même, tourner un western -qui, effectivement avec lui, serait plutôt « ouest terne » que brillant !- mais que, lors de son voyage, il rencontrerait des Indiens mais pas aux États-Unis d'Amérique

! Plutôt en Asie, dans les États de la République de l'Inde.
□**Mais peut-être que le couple Macron ne s'est pas trompé et qu'il est allé dans le pays de l'hindouisme,** pourquoi pas, pour caresser des vaches sacrées plutôt que celles qui, dans notre pays, ne sont que de sacrées vaches mais plutôt des vaches... sacrifiées certes mais parfaitement élevées et avec beaucoup de respect par nos éleveurs.

Et pourquoi pas, également, ne pas aller en Inde pour visiter le Taj Mahal, édifice légendaire voulu par l'empereur moghol Shâh Jahân en l'honneur de son épouse Arjumand Bânu Begam. Elle était surnommée Mumtaz Mahal signifiant en persan « la lumière du palais », lumière qui s'est éteinte lors de l'accouchement de leur 14e... enfant ! Cela nous rassure : si le couple Macron s'exile au Taj Mahal, à cause de la crise des agriculteurs, un tel drame ne pourra arriver à Brigitte.

Et pendant que le patron de l'entreprise France qu'il voulait renforcer à l'international mais qu'il a transformée en PME voire en TPE, Très Petite Entreprise est à l'autre bout de la planète, son homme « demain » tant il semble avoir de l'avenir éructe, le message minimum qu'Emmanuel l'a prié de susurrer à ces « cul terreux de ploucs » réunis autour d'une botte de paille ! Donc pendant que l'un est à l'autre bout de la planète et que son second -évitons de prononcer le « c » de « second » comme un « c », la plupart d'entre nous le transformons en « g » ! Voir dans l'ENCADRÉ 1, l'explication donnée par RTL-

et que son second erre parmi les primaires puisqu'ils font partie des producteurs, ceux qui sont l'âme du domaine si français des activités productrices de matières non transformées telles l'agriculture ou la pêche.

Donc pendant que le grand chef est en Inde avec Madame et que, resté au pays, Iznogoud, celui qui veut être « calife à la place du calife » en s'acoquinant jusqu'à s'approcher du cul des vaches, certains de leurs subalternes, pour ne

pas dire la plupart d'entre eux, à savoir les « parlementaires » en ont profité pour voter ou laisser « se » voter une rallonge de 300 euros, soit 10 euros/jour pas pour eux mais pour les aider à payer leurs notes de restaurants et autres frais de représentation. Normal pour des malheureux élus qui ne percevaient, depuis un an, qu'à peine 7 514 euros par mois... j'allais oublier, et 29 cents, pour être exact. Certes cela fait 268 euros/jour en février de cette année bissextile mais, les années non olympiques, seulement 242 euros/jour les mois de 31 jours, et donc, à peine 10 euros/heure ! Le tarif d'une femme de ménage ! Alors qu'eux sont des hommes et des femmes de ménages !

Cessons d'être médisants et ayons l'honnêteté de le préciser : dans ces 7 514 euros par mois, sont compris les 1 498 euros (et 66 cents) de « l'indemnité de fonction » et la ridicule... oui, comment voulez-vous habiter près de l'Assemblée Nationale à Paris pour la ridicule « indemnité de logement » de 174 euros et 60 cents ! □Ah, ces cents...

On se demande pourquoi tous ces montants ne sont pas arrondis à l'euro -supérieur ou inférieur- près : heureusement qu'à notre époque, nous disposons de calculatrices automatiques sur nos téléphones et nos ordinateurs et qu'il n'y a plus de bouliers.

□(quoique... j'ai découvert que le boulier existait toujours et, surtout, qu'il était revenu à la mode chez nombre de parents car il donne un avantage aux gamins qui le pratiquent : en effet, à ma grande surprise, j'ai appris qu'il permettait à un enfant de la maternelle d'acquérir la pratique du calcul et cela développe, en outre, ses capacités en calcul mental que n'ont plus les enfants accros à la calculette sur écran ! Donc, un conseil, surtout si vous êtes parents de jeunes enfants, n'hésitez pas à aller voir la vidéo dont le lien est dans l'ENCADRÉ 2)

□Donc, sur les 7 514 euros perçus, leur mensualité « n'est que », en net, de 5 841 euros et, surtout, 3 cents ! Précisons qu'eux, contrairement à nombre de si bien nantis

salariés, n'ont même pas le 13e mois ! Cela alors qu'eux aussi sont assujettis aux cotisations sociales et sont imposables. □ On se demande d'ailleurs pourquoi ils ne se votent pas une exonération d'impôts sur le revenu puisqu'ils ont été capables de se voter un « p'tit pourboire » et en... toute légalité !

D'ailleurs, pour cela, il est peu probable que le Conseil Constitutionnel n'ira pas annuler cette « auto-rémunération pour frais » que se sont octroyés les représentants du... peuple ! Ce Peuple qui leur paye cette rallonge avec son argent pris par les impôts mais ce même Peuple qui n'a rien à dire sur ces « auto-votes » ! Comme il n'a rien à dire quand la justice -ou plutôt l'ajustice- est prétendument rendue « par le Peuple » parce que les juges prennent des décisions qui leur sont propres en voulant nous faire croire qu'elles sont « prises au nom du Peuple français » !

À propos d'ajustice et de Conseil Constitutionnel, rappelons que celui qui le préside, M. Laurent Fabius, toujours socialiste, a été la cible, par le passé, le malheureux, de « balivernes » que des « mécréants » ont répandues sur lui à propos du Rainbow Warrior et des trop nombreux morts dues aux mesures prises ou, plutôt, non prises lors de l'affaire dite du « sang contaminé ». □ Il est certain que ce président du CC qui a poussé à « revirginaliser » la loi pourtant si peu anti-immigration, ne lèvera pas le petit doigt pour faire annuler le vote du « réajustement budgétaire » que se sont attribués les parlementaires... □ Euh, reconnaissons-le, PAS TOUS les députés : les LFI se sont abstenus mais ils ne sont pas allés jusqu'à voter contre et les RN ayant voté pour affirment avoir été abusés : lors de ce vote, ils ne savaient pas exactement pourquoi ils votaient...

Personnellement, si j'étais député ayant voté pour ou m'étant abstenu, je ferais savoir que ces 300 euros par

mois, je les donnerai à ma femme de ménage ou à une voisine ayant une famille nombreuse... Quoique, pour la plupart, ces élus ne doivent pas avoir de nécessitez dans l'immeuble où ils habitent !

□ Il faut les comprendre, les frais commençaient à se rafraîchir, alors il fallait bien réchauffer un peu le cœur de ces « parle-menteurs ». Et les plus à plaindre sont les écolos qui voient leur si affectueux « radoucissement » se refroidir. Il était donc urgent de ragaillardir ces petits gaillards sinon ils allaient dépérir...

Il y a aussi l'AFM, oui, l'Avance de Frais de Mandat pour compenser les frais de réception et de représentation et la location de la permanence parlementaire. Oh, une broutille : 5 373 euros...

Mais, attention, là, il faut un justificatif pour chacune des dépenses. Ah, mais ! Et, gare, chaque élu sera contrôlé au moins une fois par législature ! Vous rendez-vous compte de ce que cela peut peser sur les épaules d'un malheureux élu !

Il leur faudra subir au moins un contrôle en 5 ans de mandat !!! Mais aussi peut-être 2 ! À partir de 3, l'élu doit être au moins de centre-droit ! Alors RN, cela doit être une fois par an ! Au minimum !

Et si une partie de cette AFM n'est pas utilisée, elle devra, ah mais, être reversée en fin de mandat dans les caisses de l'Assemblée nationale. Je serais curieux de savoir combien d'élus ayant quitté l'Assemblée n'avaient pas tout dépensé ? Et si certains ont reversé le « non-utilisé », de quels montants étaient ces sommes !

Quant au « crédit collaborateurs » de 10 581 euros/mois, il permet d'engager jusqu'à cinq collaborateurs qui ne doivent pas être des membres de la famille. Ah, bon, certains avaient engagé des membres de leur famille ? Vite des noms... Je plaisante. Nous les connaissons ! □□

[:https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/orthographe-pourquoi-prononce-t-on-second-et-non-second-7797511359](https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/orthographe-pourquoi-prononce-t-on-second-et-non-second-7797511359)

Les auditeurs du Bonbon sur la langue sont de plus en plus curieux de français, j'ai l'impression, et j'adore ça ! Comme MAG7836, qui m'a posé cette jolie question, sur le site RTL.fr. Selon Muriel Gilbert, « Il (ou elle) me demande : "Pourquoi le mot second s'écrit-il avec un C alors que nous le prononçons comme un G ?" »

C'est vrai, c'est très étrange. Voici l'explication. Le mot second est issu du latin classique *secundus*, prononcé avec le son "C", qui signifie "suivant". Le français descend en grande partie du latin, comme chacun le sait, mais les mots ont bien sûr été déformés, se sont modifiés progressivement, mijotés aux diverses sauces gauloises locales. Assez vite, *secundus* a perdu sa finale en "us" et, peu à peu, on a commencé à le prononcer "seGond", sans doute tout simplement parce que c'est plus simple à articuler que "seCond".

Jusqu'au XVIIe siècle et à la création de l'Académie française, chacun écrivait un peu comme il le souhaitait, enfin, ceux qui savaient écrire, et en réalité ils étaient fort peu nombreux. On trouve dans les textes de cette époque aussi bien des "seCond" avec un C que des "seGond" écrits avec un G, mais ce dernier semble être devenu avec le temps le plus fréquent. »

ENCADRÉ 2

site Jecolia – Apprentis Parents : « Comment utiliser un boulier ? Apprendre à compter et à faire des calculs, dès la maternelle ! » <https://www.youtube.com/watch?v=JYXlLpHUyRo>

JACQUES MARTINEZ, journaliste, ancien chef d'infos de RTL (1967-2001), l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...